



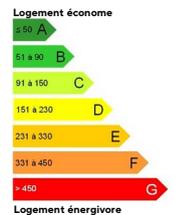
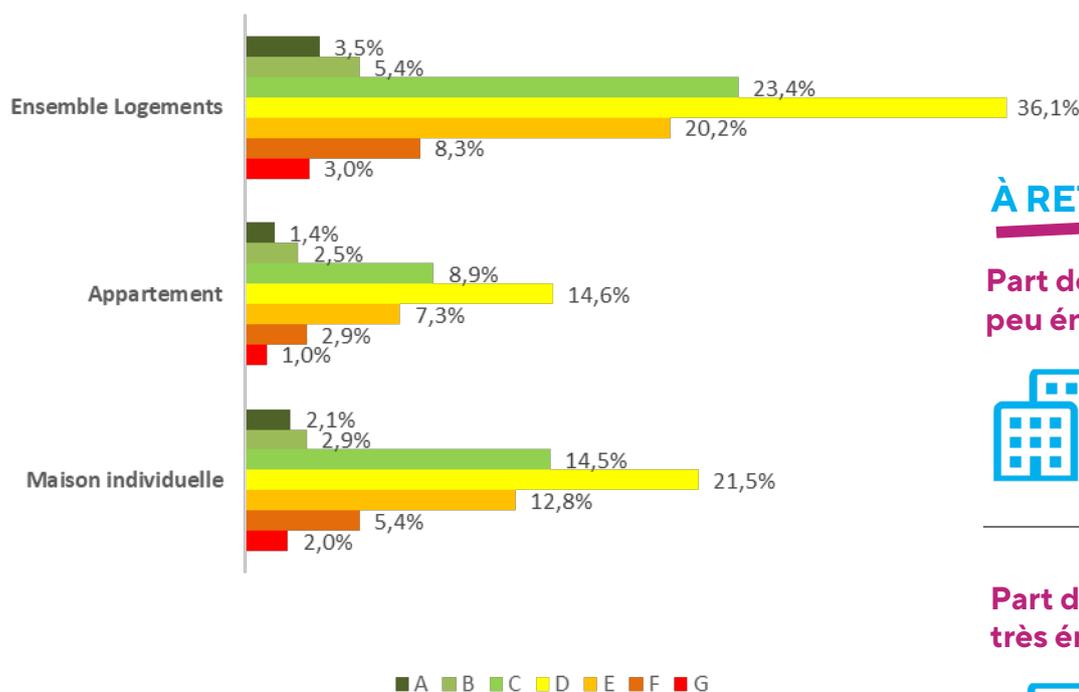
Le parc de logements par classe énergétique - Occitanie

Cette publication repose sur les données fournies par le Service des Données et des Etudes Statistique (SDES) du CGDD. La méthode d'estimation, mise en œuvre par le SDES, repose sur un calcul composite entre l'extrapolation de la base DPE de l'Ademe pour les logements construits après 1948 et le modèle Enerter 2015 pour les logements plus anciens (avant 1948). Les bases DPE de l'Ademe des années 2017 et 2018 ont été utilisées et ont fait l'objet de correction et de redressement

avant d'être combinées à la base Fidéli sur ces 2 années. Une réforme des DPE est en cours. Cette méthode devrait évoluer, les indicateurs seront alors révisés. **Les résultats présentés ci-après repose sur les DPE actuels.**

[Le parc de logements par classe de consommation énergétique \(analyse et méthodologie\) - sept 2020 -SDES](#)

Etat du parc des résidences principales selon le type de logement



À RETENIR

Part des résidences principales peu énergivores (A & B)



8,9%
des logements
France : 6,6%

Part des résidences principales très énergivores (F & G)



11%
de logements
France : 17%

À RETENIR

2 695 138
de résidences principales
en Occitanie
(France : 29 millions)

59 %
de propriétaires
occupants
(France : 58%)

49% des logements
ont recours à l'électricité
pour le chauffage
(France : 37%)

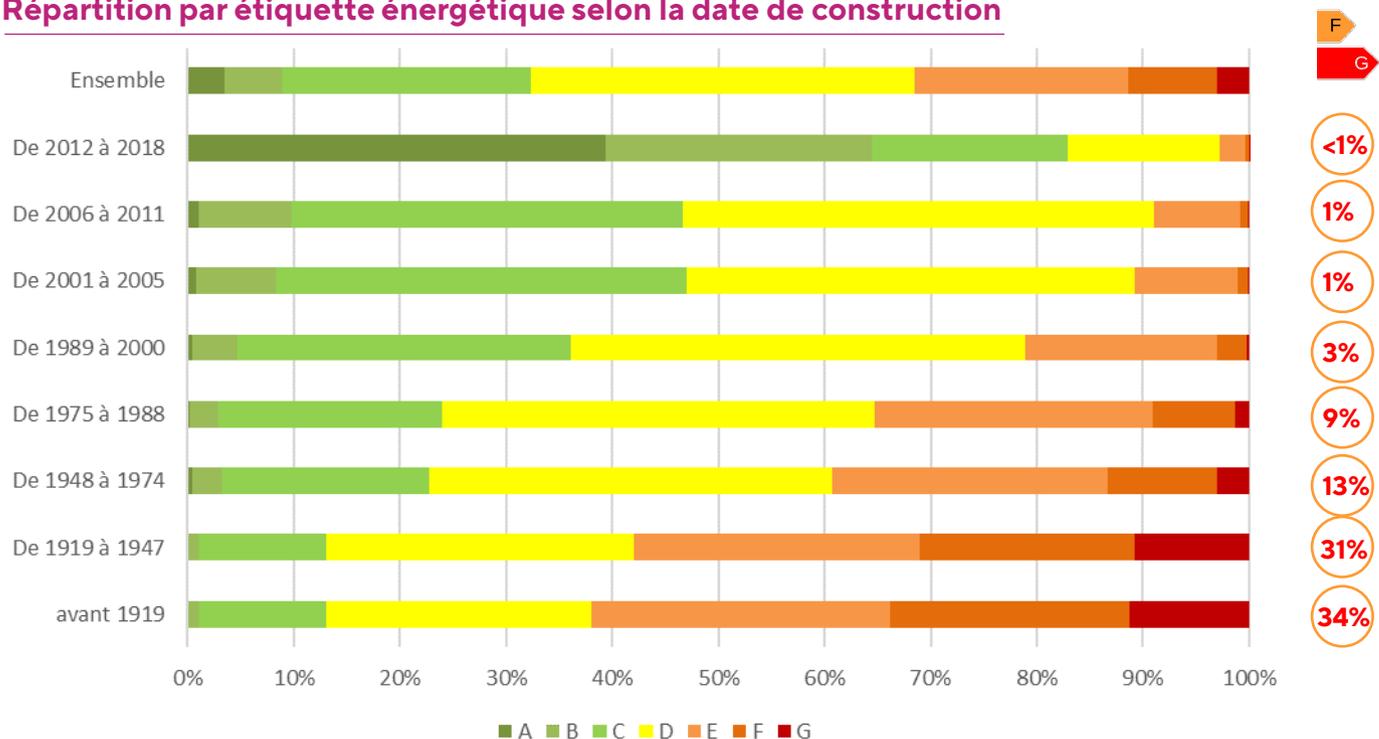
65% des logements
construits avant 1948
sont très énergivores
(France : 37%)

Le parc de logements par classe de consommation

Répartition par étiquette énergétique selon la surface du logement



Répartition par étiquette énergétique selon la date de construction



À RETENIR

22%

des logements de moins de 40 m² ont une étiquette F ou G

8%

des logements de plus de 100 m² ont une étiquette F ou G

33%

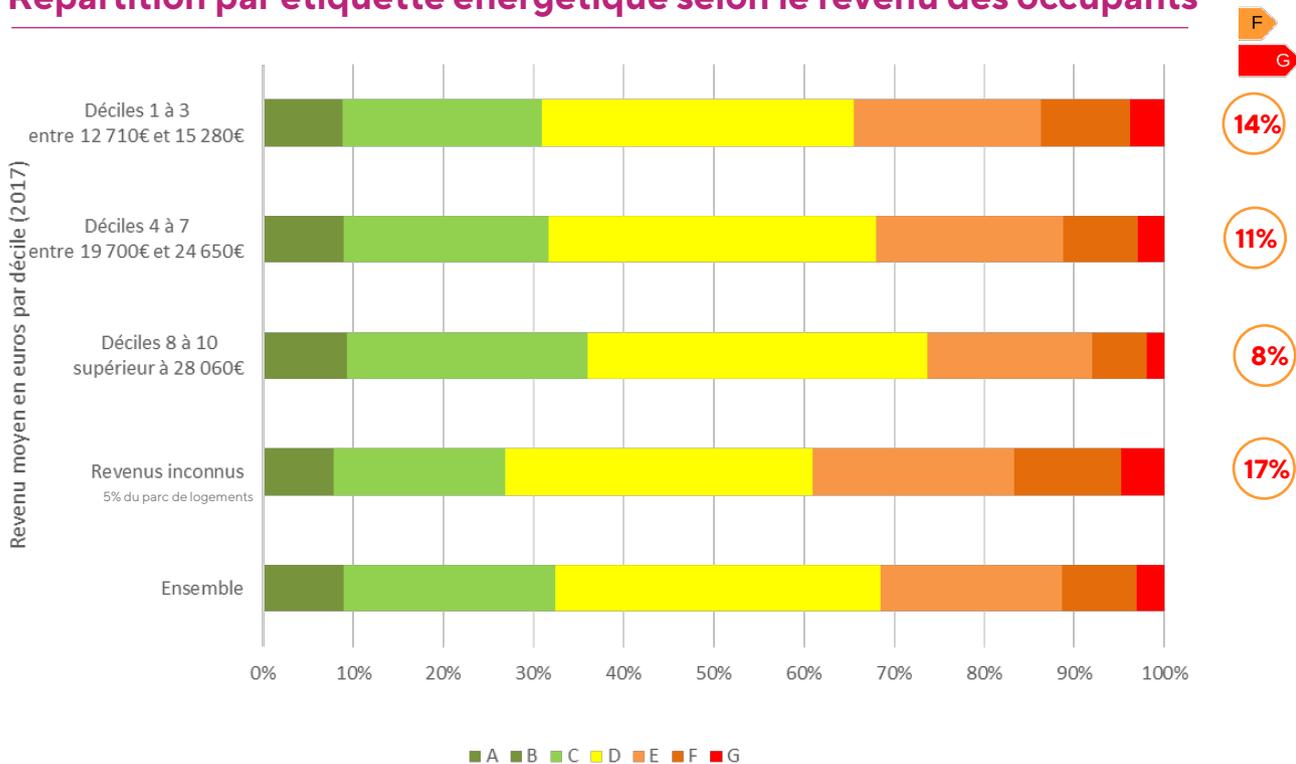
des logements construits avant 1947 ont une étiquette F ou G

1%

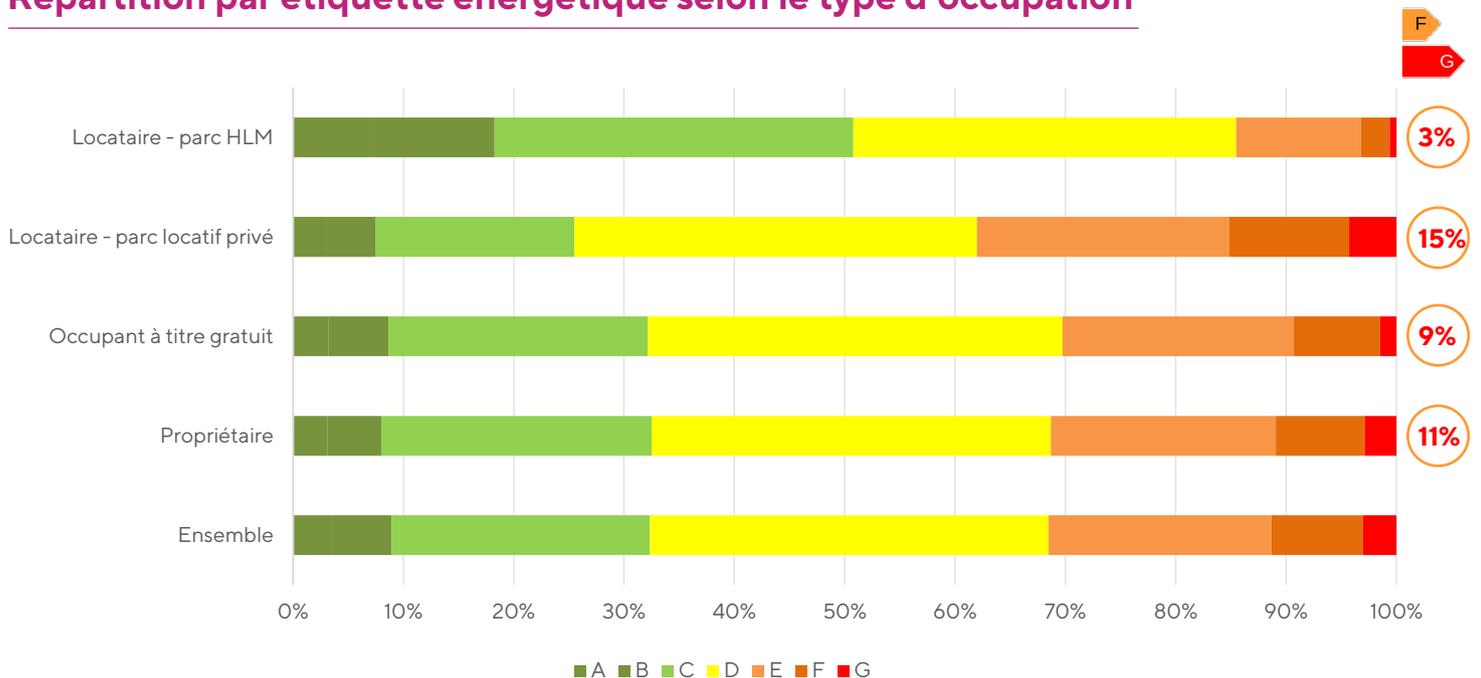
des logements construits après 2006 ont une étiquette F ou G

Le parc de logements par classe de consommation

Répartition par étiquette énergétique selon le revenu des occupants



Répartition par étiquette énergétique selon le type d'occupation

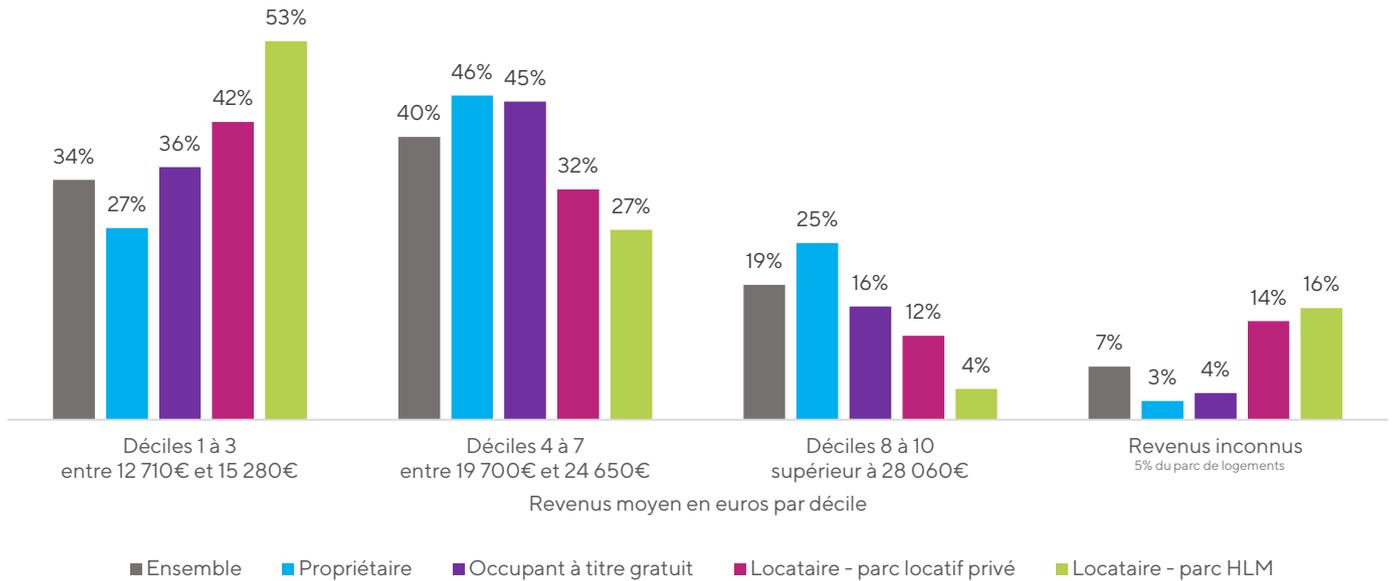


À RETENIR

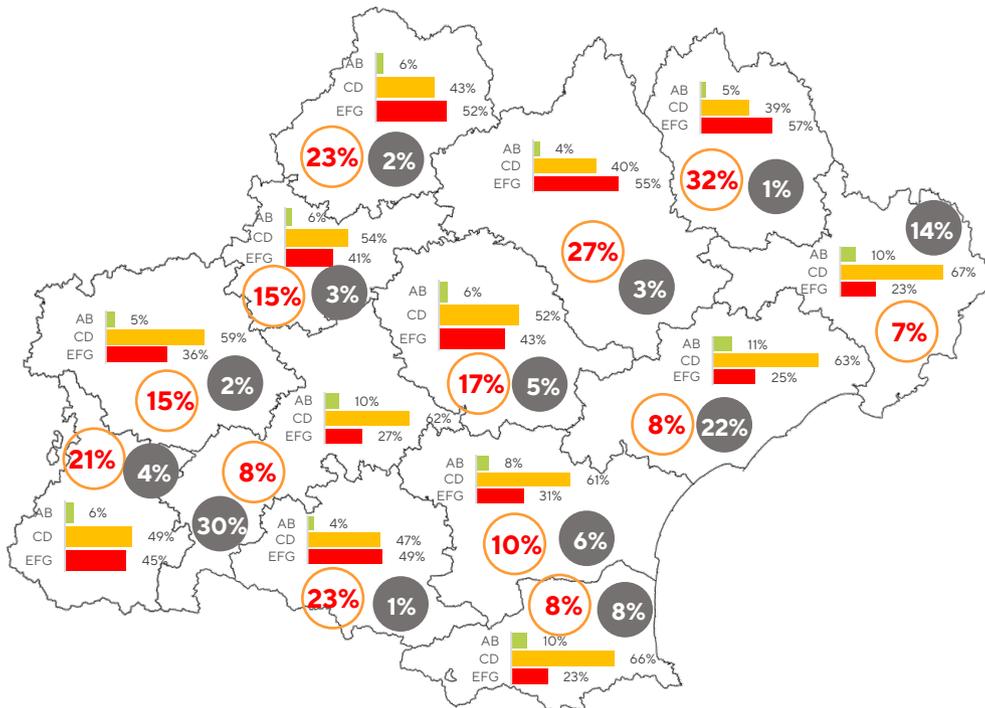
- La part des logements très énergivores **décroit en fonction du revenu des occupants**
- **Un parc social moins énergivore** que le parc privé

Le parc de logements par classe de consommation

Part des logements très énergivores selon le statut d'occupation et les revenus des occupants

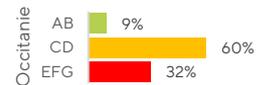


Répartition par étiquette énergétique selon la localisation



Légende

Répartition des logements en fonction de la classe énergétique



Part des logements très énergivores (classes F et G)



Part des logements sociaux



>> Retrouvez **un tableau de bord dynamique** sur ces indicateurs à l'échelle départementale <<

Sources : Fidéli 2018, base DPE 2017 et 2018 de l'Ademe, modèle Enerter (année 2015), SDES, INSEE RP, RPLS, Traitement CERC Occitanie